



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

affaires étrangères

Question écrite n° 87937

Texte de la question

M. Éric Straumann, président du groupe d'amitié France-République d'Autriche de l'Assemblée nationale, alerte M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur le projet de cession du Palais Clam-Gallas qui abrite l'Institut culturel français de Vienne en Autriche. Ce projet de vente suscite l'indignation de la communauté française et l'incompréhension des autorités locales. Ce bâtiment est un palais construit en 1834, classé monument historique, qui a été acquis par la République française dans les années 1950 comme un symbole de la coopération entre l'Autriche et la France après la Seconde Guerre mondiale. Il faut rappeler que l'Autriche, État observateur de la Francophonie, est un pays francophone et le français est la deuxième langue enseignée à l'école. La radio publique ORF diffuse quotidiennement des informations en français. Les jardins du palais abritent également le très réputé lycée français (1 800 élèves, 200 professeurs). Il serait donc judicieux de réexaminer ce projet de cession.

Texte de la réponse

La France s'est engagée, il y a plus d'un an, dans un projet de relocalisation et de modernisation de l'Institut français d'Autriche actuellement installé au sein du palais Clam-Gallas. Depuis le début de l'opération, la volonté de la France a été de rationaliser son dispositif en fonction du nouveau projet culturel de l'ambassade et des besoins de l'Institut qui en découlent. Durant plus d'une décennie, le ministère des affaires étrangères et du développement international s'est efforcé d'étudier toutes les options de valorisation et de densification des différentes implantations françaises à Vienne. Il a néanmoins été arrêté que le regroupement d'autres services ou organismes au sein du palais Clam-Gallas aurait entraîné des travaux trop coûteux compte tenu de la nature du bâtiment, de son mauvais état général et des frais de fonctionnement élevés. Les contraintes budgétaires imposent à chacun des efforts ; il ne serait pas raisonnable de conserver plus longtemps cette implantation, certes de prestige, mais qui ne correspond plus à nos besoins. Il a été attendu, pour mettre en vente le palais Clam-Gallas, de finaliser le projet culturel, de trouver de nouveaux locaux pour l'Institut et d'effectuer des travaux au lycée français qui jouxte l'emprise. Ces trois conditions sont aujourd'hui réunies. Les locaux en cours d'acquisition dans le 11ème arrondissement de Vienne, situés en face d'une station de métro, ont été choisis pour offrir au public autrichien des conditions d'accueil conviviales et des services de qualité incluant un espace culturethèque et une salle polyvalente pour organiser les activités de débat d'idées et de cinéma. Les équipes de l'Institut sont d'ores et déjà investies dans une réflexion visant au renforcement des activités de l'établissement.

Données clés

Auteur : [M. Éric Straumann](#)

Circonscription : Haut-Rhin (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87937

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [8 septembre 2015](#), page 6760

Réponse publiée au JO le : [1er décembre 2015](#), page 9578